

Normes de présentation des articles pour la revue Prétentaine

Les articles ne doivent pas dépasser 40.000 signes (espaces compris).

Pour citer les ouvrages des auteurs :

Prénom en entier, Nom, Titre. Sous-titre de l'ouvrage, Ville d'édition, éditeur, « collection », date de publication, pages.

Pour citer les articles des auteurs :

Prénom en entier, Nom, « Titre. Sous-titre », in Nom de la revue, numéro de la revue (« Titre du numéro »), date de publication, pages.

Veillez également nous indiquer le titre que vous souhaitez voir figurer sous votre signature (qualité, titres universitaires, équipe de recherche, etc.) ainsi qu'une bibliographie sélective de vos principaux ouvrages et articles.

PRETENTAINÉ

